l'esprit VILLAGE
SOULAINES sur AUBANCE

SOULAINES infos

n°58 - Mars 2015

**« Le monde est dangereux à vivre !
Non pas tant à cause de ceux qui font le mal,
mais à cause de ceux qui regardent et laissent faire. »**
Albert Einstein

Elections des conseillers départementaux

Les élections départementales auront lieu les **22 et 29 mars** 2015 pour élire nos conseillers départementaux (anciens conseillers généraux), dans les locaux de la mairie, de 8h à 18h.

DMD

Le 14 février dernier, la commission culturelle a souhaité fêter la Saint-Valentin à sa manière. Pour ceux qui le désiraient, un repas était servi à l'Auberge de l'Aubance, avant le spectacle. Puis le trio DMD a proposé pendant plus d'une heure trente un programme musical, avec différentes compositions personnelles. Plus de soixante-dix personnes ont assisté à ce spectacle de jazz ponctué de morceaux bretons et provençaux sans oublier les grands standards. La programmation culturelle fait une pause pendant le mois de mars pour laisser la place à la troupe locale de l'Espoir pour sa nouvelle comédie "Y'a pas photo" de l'auteur angevin Bruno Jousse.
Prochain spectacle :
Samedi 25 Avril à 20h30 : "TÉSSIA CHANTE PIAF".

CONSEIL MUNICIPAL DU 16 FÉVRIER

Une convention avec Angers Loire Métropole a été approuvée. Elle porte sur la réalisation de travaux d'aménagement en voirie en faveur des bus et mise en accessibilité des arrêts de bus.
Une augmentation du temps de travail de la secrétaire de mairie a été votée (passant de 28h à 31h).
L'architecte pour la construction du bâtiment périscolaire a été choisi, il s'agit de Pierre Jahan. Des demandes de subvention ont été décidées, au titre de la dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR) et auprès de la Caisse d'Allocations Familiales.
Les différentes subventions aux associations ont été votées.

Prochain conseil municipal : lundi 16 mars 2015

ENVIRONNEMENT

Fête de la nature les 23 et 24 mai

Dans le cadre de la fête de la nature, la commission environnement vous proposera différentes animations le week-end du 23 et 24 mai.

Exposition de vos photos : 'La nature est belle à Soulaines'

Vous avez jusqu'au 30 avril pour nous faire parvenir vos plus beaux clichés. Montrez-nous votre vision de la nature à Soulaines. 3 photos maximum par personne, tirages format 20x30 plus versions numériques, clichés accompagnés d'une légende et de vos coordonnées, à déposer en mairie.

Un nouveau nom pour le bassin d'orage

Cette fête de la nature sera également l'occasion de 'nommer' officiellement le bassin d'orage situé près de l'Etang de la Colombe.
Nom lié aux environs, à l'histoire, à la faune, à la flore ... les possibilités sont nombreuses.
Transmettez-nous vos idées, et ce sera peut être la vôtre qui sera retenue !
A transmettre en mairie avant le 30 avril.

Nettoyage de la nature

Un nettoyage de la nature de Soulaines est envisagé ce même week-end. Faites-vous connaître en mairie si vous êtes intéressé.

Concours les Beaux Jardins

Le concours des Beaux Jardins revient en 2015. La commission parcourera la commune en juin et en septembre, à la recherche des plus jolis jardins d'agrément et jardins potagers, visibles de la rue.
5 d'entre eux seront récompensés.

URBANISME

L'élaboration du PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) se poursuit. Il prendra effet au 1er janvier 2017.
Une **réunion publique aura lieu le 29 avril à 20h**, salle Jean Carmet à Mûrs-Érigné. Elle sera animée par le vice-président d'ALM et l'urbaniste en charge du secteur géographique de Mûrs-Erigné et Soulaines.
Par ailleurs, le possible passage de notre Communauté d'Agglomération en Communauté Urbaine est toujours à l'étude. Les conseillers municipaux des 33 communes seront réunis à ce sujet et des réunions publiques seront organisées. Nous vous tiendrons informés régulièrement de ce dossier dans le Soulaines Infos.

COMMUNICATION

Journées du patrimoine

La commission réfléchit actuellement à l'organisation des prochaines Journées du Patrimoine. Nous souhaiterions faire une exposition sur 'l'histoire de Soulaines', et lançons donc un appel aux habitants.
Si vous possédez :
- des cartes postales ou photos anciennes,
- divers objets évoquant le passé de notre commune,
- ou si vous avez en mémoire des anecdotes ou des informations sur ce qu'était jadis Soulaines,

merci de vous faire connaître en mairie.

Site internet

Le site internet de la commune est en cours de construction. Chaque association est invitée à transmettre en mairie les informations qu'elle souhaite voir figurer sur le site internet (présentation générale, contact, lien vers site extérieur, etc.). Merci de nous faire parvenir vos textes avant le 31 mars.

Fête des voisins

Elle aura lieu cette année le vendredi 29 mai. Moment de convivialité, c'est aussi l'occasion d'apprendre à mieux connaître celles et ceux qui nous entourent au quotidien.
Cette fête est facile à organiser (un petit mot déposé dans les boites aux lettres alentours). Vous pouvez vous installer sur une petite route, à condition d'en avoir fait la demande au préalable en mairie.
La commune peut également vous prêter tables et bancs (dans la limite des quantités disponibles).
Libre à vous également de choisir une autre date dans l'année, un dimanche par exemple.

VOIRIE

Les trous sur toutes les voies communales ont été rebouchés, même si certains sont encore en formation. N'hésitez pas à les signaler en mairie.
Un devis sera demandé à l'entreprise TPPL concernant les besoins en réparations importantes de la chaussée communale constatés par les membres de la commission.
Angers Loire Métropole devrait aménager les arrêts de bus de la Basse Marzelle et de la Hautre Grolière après la visite de leurs services début février 2015.
Une demande a été transmise à la DRD (Direction Départementale des Routes) concernant le suivi de l'étude de la traversée de la Marzelle.
Un lampadaire a été installé sur le parking face à l'école, ce qui mettra plus en sécurité les personnes à l'arrêt de bus.

DÉTECTEURS DE FUMÉE

L'article L. 129-8 du code de la construction et de l'habitation rend obligatoire l'installation d'un détecteur avertisseur autonome de fumée dans tous les logements. L'installation du détecteur incombe au propriétaire du logement. Dans le cas d'une location, le propriétaire s'assure du bon fonctionnement du détecteur lors de l'état des lieux. L'occupant, qu'il soit locataire ou propriétaire, veille à l'entretien et au bon fonctionnement du détecteur. TOUS LES LOGEMENTS DOIVENT ÊTRE ÉQUIPÉS D'UN DÉTECTEUR D'ICI LE 8 MARS 2015.
Lorsque vous achetez votre ou vos détecteur(s), vérifiez bien qu'il est conforme à la norme EN 14604 (cela doit être inscrit sur le détecteur et sur son emballage).
www.territoires.gouv.fr/detecteurdefumee - www.pompiers.fr/prevention #detecteurdefumee

ACIC
Atelier Théâtre pour adultes

L'ACIC vous propose un atelier théâtre pour adultes avec Sophie Bonnet
le samedi 11 Avril 2015 à la Grange aux Dîmes
de 13h30 à 18h00
Coût : 30.00 € par personne
De 5 à 10 participants
La salle sera confirmée ultérieurement aux participants.
Pour renseignements et inscriptions :
Christophe COPIN : christophe.copin@assoacic.fr

LUDOTHÈQUE DE MÛRS-ÉRIGNÉ

La commune adhère chaque année à la ludothèque de Mûrs-Érigné. Ainsi chaque famille de Soulaines peut bénéficier des mêmes tarifs que les Érimurois. L'adhésion annuelle est de 18 € pour les familles, et 15 € pour les assistantes maternelles.
N'hésitez pas à vous y rendre pour emprunter quelques jeux !
Mardi et vendredi : de 16h à 18h
Mercredi : de 9h30 à 12h et de 14h à 18h
Samedi (1er et 3ème du mois) : de 9h30 à 12h
http://www.murs-erigne.fr/?id=122

Fondation du patrimoine

PROPRIÉTAIRES PRIVÉS, bénéficiez d'aides fiscales ou de subventions
La Fondation du patrimoine, grâce à son label, permet à un propriétaire privé de bénéficier :
- d'un soutien personnalisé et de conseils d'experts
- de déductions fiscales ou de subventions pour des travaux d'entretien, de restauration et de conservation

Le public concerné : tout propriétaire privé souhaitant restaurer un bien immobilier habitable ou non, présentant un intérêt patrimonial et non protégé au titre des Monuments historiques : fermes, granges, maisons de village, petits manoirs ruraux, pigeonniers, lavoirs, fours à pain, moulins...
Les travaux doivent concerner des éléments bâtis extérieurs (toitures, charpentes, façades, menuiseries), être réalisés dans les «règles de l'art» et ne pas avoir commencé.
Vous êtes imposable : label ouvrant droit à déductibilité fiscale et subvention. Si l'immeuble ne produit pas de recettes, vous pouvez déduire du revenu global 50% ou 100% du montant des travaux. Si l'immeuble est donné en location, vous pouvez déduire des revenus fonciers 100% du montant des travaux sans application du seuil de 10 700 euros pendant 5 ans. Une subvention complémentaire de 1% du montant des travaux est accordée aux propriétaires labellisés.
Vous êtes non imposable : label ouvrant droit à subvention. La Fondation du patrimoine peut attribuer à un propriétaire non imposable, ou acquittant un impôt sur le revenu inférieur à 1300 euros avant application des déductions, réductions ou crédit d'impôt, un label sans incidence fiscale sous forme d'une subvention, lui permettant de réaliser des travaux de qualité.

FONDATION DU PATRIMOINE
délégation de Maine-et-Loire,
6 bis rue des Arènes - BP 92331
49023 ANGERS Cedex 2
Tel : 02 41 39 48 98 ou 06 87 50 00 53
email : maineetloire@fondation-patrimoine.org
www.pays-de-la-loire.fondation-patrimoine.org

Jeunes lycéens étrangers, colombiens et allemands, cherchent une famille d'accueil

D'Allemagne, des Etats-Unis, du Mexique ou d'ailleurs, de jeunes étrangers viennent en France grâce à l'association CEI-Centre Echanges Internationaux. Ils viennent passer une année scolaire, un semestre ou quelques mois au collège ou au lycée, pour apprendre le français et découvrir notre culture. Afin de compléter cette expérience, ils vivent en immersion dans une famille française pendant toute la durée du séjour.
Le CEI aide ces jeunes dans leurs démarches et s'occupe de leur trouver un hébergement au sein de familles françaises bénévoles. Paula, jeune colombienne âgée de 15 ans, recherche une famille à partir du mois de Septembre 2015 pour 4 mois. Elle aime les animaux et joue de la guitare basse. Elle pratique le volley-ball, le basket-ball et le football.
Tharek est allemand et étudie le français depuis 6 ans. Il a 17 ans et pratique le violon et le piano. Il attend une famille avec impatience pour l'année scolaire 2015/2016 !
Ce séjour permet une réelle ouverture sur le monde de l'autre et constitue une expérience linguistique pour tous. « Pas besoin d'une grande maison, juste l'envie de faire partager ce que l'on vit chez soi ». A la ville comme à la campagne, les familles peuvent accueillir». Si l'expérience vous intéresse, appelez vite !
Renseignements : CEI-Centre Echanges Internationaux
Christian Logeais 02 51 70 16 02 / 06 32 03 34 52
Bureau Coordinateur CEI 02.99.20.06.14

MEMO

MAIRIE
Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 14h à 17h30.
Samedi matin de 9h à 12h.
02.41.45.30.21
mairiesoulaines@wanadoo.fr
Permanences d'élus tous les samedis de 11h à 12h.

BIBLIOTHEQUE
Lundi de 17h à 18h30, mercredi de 16h30 à 19h.
02.41.44.29.72. biblisoulaines@orange.fr
http://biblisoulaines.opac3d.fr

GRANGE AUX DIMES (réservations spectacles)
02.41.45.24.16
http://culture.soulaines.voila.net

LOCAL JEUNES
02.41.57.63.98 / 06.08.01.61.62

ECOLE : 02.41.45.72.08
ACCUEIL PERI-SCOLAIRE : 06.08.01.61.62
RESTAURANT SCOLAIRE : 02.41.45.71.38

MEMO

FORMATION POST PERMIS MOTO GRATUITE

La Préfecture, Coordination Sécurité Routière de la Direction Départementale des Territoires du Maine-et-Loire, organise des formations post-permis à destination des motards, qui viennent d'obtenir leur permis de conduire « moto » (125cm3 et +).
L'objectif de ces formations est de développer la capacité des participants à effectuer des freinages d'urgence, des trajectoires et à éviter la collision, en faisant un rappel des automatismes fondamentaux et des notions essentielles de sécurité.
Calendrier des formations (sous réserve qu'il y ait au moins 10 inscrits par formation) : 4 sessions : 12 avril, 7 juin, 13 septembre, 11 octobre.
La participation à cette formation ainsi que le déjeuner sont gratuits pour tous les participants.
Les inscriptions se font par téléphone ou par mail, dès maintenant :
• Régis PAYRAUDEAU – ddt-moto49@maine-et-loire.gouv.fr
Tél. 02 41 86 64 33 - mobile : 06 60 63 83 79

Anjou Domicile : plate-forme des services d'aide et de soins à domicile

- Demandeurs de services à domicile : information sur les services, les conditions d'intervention, la législation, la fiscalité des services à domicile, les modes de paiement (Chèque Emploi Service Universel, Chèque Sortir Plus), les aides financières...
- Demandeurs d'emploi : information sur les métiers, les modalités d'exercice des professions, les conditions d'accès, les formations, la VAE (Validation des Acquis de l'Expérience), les conventions collectives... En savoir plus : Les métiers et le secteur des services à la personne
- Créateurs d'entreprise : information sur le secteur des services à domicile, la législation en vigueur, les agréments, les conditions d'exercice, les partenaires... En savoir plus : La création d'entreprise dans les services à la personne

Prochaine date à retenir : 2 Avril 2015 à Angers : réunion d'information pour les personnes souhaitant travailler ou travaillant déjà en emploi direct avec le CESU. Cette réunion permet de répondre à toutes les questions concernant la législation, le contrat de travail, le droit et les obligations des deux parties.
Réunion de 9h30 à 11h30 - Entrée gratuite
02 41 682 682 http://www.anjoudomicile.fr

L'AGENDA DES MOIS DE MARS ET AVRIL

quoi	qui	quand	où
Atelier contes et arts plastiques	Bibliothèque	Mercredi 11 mars 16h30	Bibliothèque
Y'a pas photo	L'Espoir	13-14-20-21-27-28 mars	Grange aux Dîmes
Randonnée	Comité des Fêtes	Dimanche 29 mars	Départ salle Cortequisse
Atelier contes et arts plastiques	Bibliothèque	Mercredi 8 avril 16h30	Bibliothèque
Téssia chante Piaf	Commission Culture	Samedi 25 avril 20h30	Grange aux Dîmes
Réunion publique PLUI	ALM	Mercredi 29 avril 20h	Salle J. Carmet, Mûrs

Ce journal est réalisé et imprimé sur papier 100% recyclé
par la commission Information-Communication
du Conseil municipal de Soulaines sur Aubance.
Ne pas jeter sur la voie publique.

INFOS PRATIQUES

RAPPEL AUX ASSOCIATIONS

Le prochain Soulaines Infos paraitra
la 1ère semaine d'avril.
Merci de nous adresser vos articles avant le 15 mars.
mairiesoulaines@wanadoo.fr / 02.41.45.30.21